

Présidence de M. Claude Bonnard, président

Membres absents excusés : Caroline Alvarez ; Thérèse de Meuron ; Marie Deveaud ; Sarah Frund ; Fabrice Ghelfi ; Diane Gilliard ; Albert Graf ; Claude Grin ; Evelyne Knecht ; Gilles Meystre ; Philippe Mivelaz ; Rebecca Ruiz ; Yvan Salzmann ; Magali Zuercher ; Anna Zürcher ; Susana Carreira.

Membres absents non excusés : André Gebhardt ; Paul Ntumba Kahumbu ; Francis Pittet.

Membres présents	81
Membres absents excusés	16
Membres absents non excusés	3
Effectif actuel	100

Ouverture

La séance est ouverte à 18 h 05, en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

Le président

Donne lecture de la lettre de démission du Conseil de M. Paul Ntumba Kahumbu avec effet à la fin de cette séance (Lettre du 29 juin 2009).

Lettre

de la Municipalité (du 17 juin) demandant pour les séances des 23 et 30 juin l'urgence pour les points suivants :

- R 154 Rapport-préavis 2008/59 « Recapitalisation de la CPCL » ;
- R 155 Rapport-préavis 2008/61 « Projet d'agglomération Lausanne-Morges » ;
- R 157 Préavis 2009/4 « Pour l'intégration sociale et la vie de quartier : la Caravane interculturelle, nouvelle manifestation » ;
- R 160 Rapport-préavis 2009/9 et préavis 2009/10 au sujet du projet Métamorphose ;
- R 161 Préavis 2009/15 « Centre Chissiez-Saint-Jacques » ;
- R 162 Préavis 2009/19 « Rassemblement de diverses unités du Service social dans un même immeuble » ;
- R 166 Préavis 2009/14 « Locaux pour orchestres de jeunes à la Borde 49bis » ;
- R 167 Préavis 2009/17 « Gymnastrada 2011 » ;
- R 170 Préavis 2009/12 « Immeuble rue de Genève 57, Arsenic ».

**Communications
municipales**

- 18 juin 2009 : Ouverture d'un compte d'attente de 350'000 francs pour le 3^{ème} volet d'études portant sur le barrage et l'aménagement hydroélectrique de Lavey et augmentation du montant du compte d'attente pour les études de simulation sur le modèle physique construit à l'EPFL avec intégration de la nouvelle prise d'eau Lavey+ ;

- 17 juin 2009 : Réponse à la question 69 de Mme Françoise Longchamp et consorts au sujet des établissements publics propriété de la Ville.

Question écrite
Dépôt

de M. Pierre-Antoine Hildbrand (LE) au sujet des vins de la Ville.

Interpellation
Dépôt

de Mme Marlène Bérard (LE) : « TVRL : qu'en est-il des employés ? ».

Interpellation
Dépôt

de Mme Florence Germond (SOC) et consorts : « Quelle sécurité pour les enfants et jeunes sur l'avenue Gindroz ? ».

Bureaux de dépouillement

Le président désigne les présidents et membres des Bureaux de dépouillement pour les élections du Bureau 2009-2010 :

M. Philippe Clivaz (SOC); M. Jean-Marie Chautems (SOC); M. Olivier Martin (LE) ; M. Bertrand Picard (LE) ; Mme Myriam Tétaz (AGT) ; Mme Martine Auderset (AGT) ; M. Vincent Rossi (Les Verts) ; M. Thomas Schlachter (Les Verts) ; M. Cédric Fracheboud (UDC) ; Mme Esther Saugeon (UDC).

Pour l'élection du président, M. Clivaz en est le président.

Pour l'élection du 1^{er} vice-président, M. Martin en est le président.

Pour l'élection du 2^{ème} vice-président, Mme Tétaz est la présidente.

Pour l'élection des scrutateurs, M. Rossi en est le président.

Pour l'élection des scrutateurs suppléants, M. Fracheboud en est le président.

Election du Bureau 2009-2010
Président

Il est procédé à l'élection du président du Conseil pour 2009-2010

Au nom du groupe LausannEnsemble, M. Philippe Jacquat présente la candidature de M. Yves-André Cavin.

Bulletins délivrés : **76** ; bulletins rentrés : **75** ; blancs : **6** ; nuls : **0**.
Bulletins valables : **75** ; majorité absolue : **38**.

M. Yves-André Cavin est élu président du Conseil pour 2009-2010 par 64 suffrages.

Obtiennent des voix : Adozinda Da Silva (3), Martine Voutat (1), Graziella Schaller (1) (*total des voix éparses* : 5).

Premier vice-président

—————
**Il est procédé à l'élection du premier vice-président du Conseil
pour 2009-2010**

Au nom du groupe socialiste, M^{me} Solange Peters présente la candidature de M. Roland Rapaz.

Bulletins délivrés : **78** ; bulletins rentrés : **75** ; blancs : **5** ; nul : **1**.
Bulletins valables : **74** ; majorité absolue : **38**.

M. Roland Rapaz est élu premier vice-président du Conseil pour 2009-2010 par 62 suffrages.

Obtiennent des voix : Jacques-Etienne Rastorfer (3) ; Blaise Michel Pitton (1) ; Marie-Ange Brélaz-Buchs (1) ; Jacques Pernet (1) ; Yvan Salzmänn (1) (*total des voix éparses* : 7).

Second vice-président

—————
**Il est procédé à l'élection du second vice-président du Conseil
pour 2009-2010 (1^{er} tour)**

Au nom du groupe UDC, M. Jean-Luc Chollet présente la candidature de M. Claude-Alain Voiblet.

Bulletins délivrés : **79** ; bulletins rentrés : **78** ; blancs : **9** ; nuls : **2**.
Bulletins valables : **76** ; majorité absolue : **39**.

Par 35 suffrages, M. Claude-Alain Voiblet n'est pas élu second vice-président du Conseil pour 2009-2010.

Obtiennent des voix : Denis Pache (24) ; Jean-Luc Chollet (3) ; Raphaël Abbet (1) ; Cédric Fracheboud (1) ; Esther Saugeon (1) ; Guy Gaudard (1) ; Isabelle Mayor (1) (*total des voix éparses* : 32).

Un second tour, à la majorité relative, est nécessaire.

Second vice-président

—————
**Il est procédé à l'élection du second vice-président du Conseil
pour 2009-2010 (2^{ème} tour)**

Au nom du groupe UDC, M. Jean-Luc Chollet présente la candidature de M. Claude-Alain Voiblet.

Bulletins délivrés : **81** ; bulletins rentrés : **81** ; blancs : **3** ; nul : **1**.

Bulletins valables : 80.

M. Claude-Alain Voiblet est élu second vice-président du Conseil pour 2009-2010 par 41 suffrages.

Obtiennent des voix : Denis Pache (34) ; Guy Gaudard (2) (*total des voix éparses* : 36).

Scrutateurs

**Il est procédé à l'élection, au scrutin de liste,
de deux scrutateurs pour 2009-2010**

Au nom du groupe socialiste, M^{me} Solange Peters présente la candidature de M. Jacques-Etienne Rastorfer.

Au nom du groupe A Gauche Toute !, M. Alain Hubler présente la candidature de M^{me} Marlène Voutat.

Bulletins délivrés : 83 ; bulletins rentrés : 82 ; blancs : 2 ; nul : 0.
Bulletins valables : 82 ; majorité absolue : 42.

**M. Jacques-Etienne Rastorfer est élu scrutateur par 79 suffrages.
M^{me} Marlène Voutat est élue scrutatrice par 63 suffrages.**

Obtiennent des voix : Marie-Ange Brélaz-Buchs (1) ; Olivier Martin (1) (*total des voix éparses* : 2).

*Scrutateurs
suppléants*

**Il est procédé à l'élection, au scrutin de liste,
de deux scrutateurs suppléants pour 2009-2010**

Au nom du groupe LausanneEnsemble, M. Philippe Jacquat présente la candidature de M^{me} Graziella Schaller.

Au nom du groupe des Verts, M. Giampiero Trezzini présente la candidature de M^{me} Nicole Graber.

Bulletins délivrés : 80 ; bulletins rentrés : 80 ; blancs : 4 ; nul : 0.
Bulletins valables : 80 ; majorité absolue : 41.

**M^{me} Graziella Schaller est élue scrutatrice suppléante par 70 suffrages.
M^{me} Nicole Graber est élue scrutatrice suppléante par 64 suffrages.**

Obtiennent des voix : Olivier Martin (1) ; Vincent Rossi (1) ; Pierre-Antoine Hildbrand (1) ; Marie-Ange Brélaz-Buchs (1) ; Benoît Biéler (1) (*total des voix éparses*: 5).

Le Bureau du Conseil communal pour 2009-2010

est composé comme il suit :

Président :	Yves-André Cavin	LausannEnsemble
Scrutateurs :	Jacques-Etienne RASTORFER Marlène VOUTAT	Socialiste A Gauche Toute !
Premier vice-président :	Roland RAPAZ	Socialiste
Second vice-président :	Claude-Alain VOIBLET	UDC
Scrutateurs suppléants :	Graziella SCHALLER Nicole GRABER	LausannEnsemble Les Verts

Questions orales

- I.** M. Alain Hubler (AGT) ; M. Jean-Yves Pidoux, directeur des SI.
- II.** Mme Isabelle Truan (LE) ; M. Jean-Yves Pidoux, directeur des SI.
- III.** M. Jacques Pernet (LE) ; M. Jean-Yves Pidoux, directeur des SI.
- IV.** M. Claude-Alain Voiblet (UDC) ; M. Jean-Christophe Bourquin, directeur de la sécurité sociale et de l'environnement.

**Rapport s/ préavis
2009/20**

Commune de Lausanne. Comptes de l'exercice 2008.

***Rapporteur : M. Fabrice Ghelfi (SOC),
président de la commission des finances***

(remplacé à la tribune par M. Denis Pache [UDC])

Discussion générale

Claude Mettraux (LE) ; Alain Hubler (AGT) ; Giampiero Trezzini (Les Verts) ; Nkiko Nsengimana (Les Verts) ; Jean-Luc Chollet (UDC) ; Florence Germond (SOC) ; Daniel Brélaz, syndic ; Philippe Jacquat (LE).

1. AGF

Discussion

La discussion n'est pas demandée.

Vote

Le Conseil, sans avis contraire, avec de nombreuses abstentions, **accepte** les comptes de la Direction administration générale et finances.

2. SPS

Discussion

La discussion n'est pas demandée.

Vote Le Conseil, sans avis contraire, avec de nombreuses d'abstentions, **accepte** les comptes de la Direction de la sécurité publique et des sports.

3. CLP

Discussion La discussion n'est pas demandée.

Vote Le Conseil, sans avis contraire, avec de nombreuses abstentions, **accepte** les comptes de la Direction de la culture, du logement et du patrimoine.

4. Travaux

Discussion Pierre Santschi (Les Verts).

Vote Le Conseil, avec 3 avis contraires, de nombreuses abstentions, **accepte** les comptes de la Direction des travaux.

5. EJE

Discussion La discussion n'est pas demandée.

Vote Le Conseil, sans avis contraire, avec de nombreuses abstentions, **accepte** les comptes de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation.

6. SSE

Discussion La discussion n'est pas demandée.

Vote Le Conseil, sans avis contraire, avec de nombreuses abstentions, **accepte** les comptes de la Direction de la sécurité sociale et de l'environnement.

7. SI

Discussion La discussion n'est pas demandée.

Vote Le Conseil, sans avis contraire, avec de nombreuses abstentions, **accepte** les comptes de la Direction des services industriels.

*Vote final
s/conclusions* Le Conseil, sans avis contraire, avec de nombreuses abstentions, **accepte** la conclusion du préavis N° 2009/20, soit, **décide** :

d'approuver les comptes de 2008 tels qu'ils sont présentés dans le préavis N° 2009/20, du 22 avril 2009.

Rapport s/préavis
N° 2009/28

Crédits supplémentaires pour 2009 (1^{re} série)

Rapporteur : M. David Payot (AGT)

Discussion

David Payot (AGT) qui dépose l'amendement technique suivant ; Philippe Jacquat (LE) ; Jean-Christophe Bourquin, directeur de la sécurité sociale et de l'environnement ; Daniel Brélaz, syndic ; David Payot (AGT).

Amendement
Dépôt

La conclusion A est à modifier comme suit :

Budget de fonctionnement

Total des crédits supplémentaires fr. 15'697'300.-

Dont en recettes fr. 1'651'100.-

Vote sur
l'amendement

le Conseil, sans avis contraire, avec 8 abstentions **accepte** l'amendement déposé par M. David Payot (AGT).

Vote s/conclusion

Le Conseil, à l'unanimité moins 2 abstentions, accepte la conclusion de la commission, soit **décide** :

d'accorder la première série des crédits supplémentaires destinés à couvrir les allocations insuffisantes et les charges imprévues sur le budget de 2009, sur les autorisations d'achats, ainsi que sur les crédits d'investissements du patrimoine administratif, à savoir :

	fr.	<i>Dont en recettes</i> fr.
A. Budget de fonctionnement		
Total des crédits supplémentaires	<u>15'697'300.-</u>	<u>1'651'100.-</u>
B. Autorisations d'achats		
Total des crédits supplémentaires	<u>798'400.-</u>	<u>0.-</u>
C. Crédits d'investissements du patrimoine administratif		
Total des crédits complémentaires	<u>318'400.-</u>	<u>0.-</u>

Rapport s/ préavis
2008/61

Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) –
1^{re} étape. Octroi d'un crédit d'étude.

Rapporteur : M. Laurent Guidetti (SOC)

Discussion

Pierre-Antoine Hildbrand (LE) ; Olivier Français, directeur des travaux.

Vote

Le Conseil, à l'unanimité, accepte les conclusions de la commission, soit **décide** :

1. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de Fr. 500'000.– destiné à couvrir les frais d'étude pour la réalisation des mesures prévues dans le cadre du Projet d'Agglomération Lausanne-Morges (PALM) – 1^{ère} étape : 2011-2014, crédit qui sera balancé dans les crédits d'ouvrages qui seront présentés ultérieurement pour la mise en œuvre de ces mesures ;
2. de faire figurer sous la rubrique 4201.390 (imputation interne) du budget du Service des routes et de la mobilité les intérêts relatifs aux dépenses découlant du crédit ci-dessus.

**Rapport s/ préavis
2009/4**

**Pour l'intégration sociale et la vie de quartier :
la Caravane interculturelle, nouvelle manifestation.**

Rapporteuse : Mme Nicole Grin (LE)

Discussion

Maurice Calame (LE) ; Philippe Clivaz (SOC) ; Jean-Luc Chollet (UDC) ; Jean-Christophe Bourquin, directeur de la sécurité sociale et de l'environnement ; Myriam Tétaz (AGT) ; Giampiero Trezzini (Les Verts).

Vote

Le Conseil, à une large majorité, avec 10 avis contraires et 5 abstentions, accepte les conclusions de la commission, soit **décide** :

1. d'approuver la création d'une nouvelle manifestation, en remplacement de la Fête de Lausanne : la Caravane interculturelle ;
2. d'accepter le principe d'une manifestation décentralisée, qui aura lieu tous les deux ans, la première fois en 2010 ;
3. d'allouer à cet effet à la Municipalité un crédit spécial de fonctionnement pour l'exercice 2009 de Fr. 50'000.–, montant à porter en augmentation de la rubrique 6400.365 du Service du travail et de l'intégration, étant entendu qu'un montant de Fr. 250'000.– sera prévu au budget 2010 sous cette même rubrique ;
4. d'accepter de porter au budget du Service du travail et de l'intégration (rubrique 6400.365 Subventions) pour l'année 2010 une somme de Fr. 20'000.– destinée à l'évaluation de la première édition de la fête ;
5. d'accepter le principe d'une attribution biennale des prix du Fonds culturel des communautés étrangères, en lien avec la nouvelle manifestation.

**Rapport s/ préavis
2009/15**

**Centre Chissiez – St-Jacques. Réfection des dalles-toitures et remplacement
des barrières garde-corps. Demande de crédit d'ouvrage.**

Rapporteur : M. Guy Gaudard (LE)

Discussion

La parole n'est pas demandée.

Vote

Le Conseil, à l'unanimité, accepte les conclusions de la commission, soit **décide** :

1. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de Fr. 820'000.– pour la réfection des dalles-toitures et le remplacement des barrières garde-corps du Centre Chissiez – St-Jacques ;
2. d'amortir annuellement le crédit prévu ci-dessus à raison de Fr. 82'000.– par la rubrique 5002.331 du budget du Secrétariat général de la DEJE ;
3. de faire figurer sous la rubrique 5002.390 les intérêts relatifs aux dépenses découlant du crédit figurant sous chiffre 1.

Clôture

La séance est levée à 20 h 20.

Le président :

La secrétaire :

.....

.....